

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 07 - 06

Séance du 28 juillet 2020

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents 29

Représentés : 4

L'an deux mille vingt, le vingt-huit juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT- CYR-SUR-MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET : *Etaient présents :* Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, Helen ETCHANHU, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, ROCHE Jean-Paul.

**AFFECTATION
DES RESULTATS**

EXERCICE 2019

COMMUNE

Etaient représentés :
Adjoint : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO)
Conseillers Municipaux : Madame Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT), Messieurs Christian PEYRARD (procuration à Monsieur Frédéric HERBAUT), Jean-Michel VALENTIN (procuration à Madame Sabine GIACALONE).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20200728-DEL20200706-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Vu l'Instruction Comptable M 14 à laquelle sont soumises les Communes,

Vu le budget de la Commune, exercice 2020,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 20 juillet 2020,

Après avoir adopté le Compte Administratif - exercice 2019 - en la présente séance,

Statuant sur l'affectation du résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice 2019,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de **10 006 644,17 €**,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Résultat de la section de fonctionnement	10 006 644,17
Affectation	
Section de Fonctionnement	
002 Résultat de fonctionnement reporté	4 273 482,77
Section d'Investissement	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	5 733 161,40

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par :

25 voix POUR

6 NE PARTICIPENT PAS AU VOTE (Messieurs Yvan MAUBE, Alain BERARD, Dominique HOCQUET, Mesdames Béatrice AIELLO, Mireille NEVIERE-MAESTRONI, Corinne ROCHE-SANNA)

2 ABSTENTIONS (Monsieur Dominique OLIVIER, Madame Laura GENEVOIS)

L'affectation du résultat de la section de fonctionnement - Commune – exercice 2019 - ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20200728-DEL20200706-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020